

CHAMPIONNAT DE FRANCE

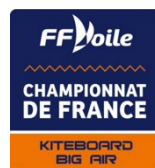
KITEBOARD BIG AIR



Championnat De France

Avis de Course

Freestyle Big Air Grade 3



Kitesurf Leucate / Lord Of Tram – Parc des Dosses, Barcarès / Leucate / 18 avril au 19 mai 2025
Dunkerque Flysurfing Club – Dunkerque / 6 au 30 juin
Hyères kitesurf association / Le Spot – Pla de l'Almanarre, Hyères / 5 au 29 septembre 2025
Pôle Nautique de la Hague – La Hague / 8 novembre au 8 décembre

La mention [NP] dans une *règle* signifie qu'un concurrent ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre concurrent pour avoir enfreint cette *règle*. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification*.

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1. REGLES - L'épreuve est régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2021/2024*,
- 1.2. Les prescriptions nationales traduites en anglais pour les concurrents non francophones [en Annexe Prescriptions].
- 1.3. Les règlements fédéraux, ainsi que les règles techniques et de sécurité de kiteboard et wingfoil édités par la FFVoile.
- 1.4. En cas de traduction de cet AC, le texte français prévaudra.

2. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1. Les IC seront disponibles au plus tard à J-2 à 20h du début de la première étape sur le site internet dédié de l'épreuve.
- 2.2. Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante : [Big Air - Tableau Officiel](#)

3. COMMUNICATION

- 3.1. Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse et sur le groupe WhatsApp dédié à l'épreuve.
- 3.2. [DP] [NP] Toute communication est interdite lorsque le concurrent est dans la zone de jugements. L'utilisation d'outils de communications est interdite.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

KITEBOARD BIG AIR

4. PROGRAMME

4.1. Les épreuves se dérouleront entre le vendredi et le lundi de la « waiting period » annoncée. Il est possible de lancer l'épreuve sur un jour férié également.

4.2. Lancement d'une étape

Pour chaque période possible de la « waiting period » :

1^{ère} alerte : J-4 avant minuit, les coureurs sélectionnés seront contactés par mail et réseaux sociaux (« Yellow » alerte)

2^{ème} alerte : J-2 avant minuit, confirmation ou report (« Green » alerte si confirmation)

4.3. Confirmation d'inscription :

Epreuve	Horaire
Championnat de France kiteboard Big Air pour chaque étape	J-1 de 17h à 20h

4.4. Briefing Coureur et Entraîneur :

Le lieu et l'heure du briefing coureur sera communiqué via le groupe WhatsApp pour les coureurs sélectionnés.

5. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

Durant

5.1. L'épreuve est ouverte à :

Championnat de France	Âge
Kiteboard Big Air Femme	A partir de 15 ans
Kiteboard Big Air Homme	A partir de 15 ans

L'âge de référence est celui du coureur au 31 décembre de l'année civile en cours.

5.2. Documents exigibles à l'inscription :

5.2.1. Pour les épreuves « Open » :

a) Pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile :

- La licence Club FFVoile mention « compétition » valide

Ou

- La licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :

- Pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur,
- Pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins de 1 ans.

b) Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- Un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros

CHAMPIONNAT DE FRANCE

KITEBOARD BIG AIR

- Pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou pour les majeurs un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).
- c) Une autorisation parentale pour tout concurrent mineur au moment de l'inscription.
- d) Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

5.3. Sélection :

Les coureurs devront envoyer une vidéo comportant 3 figures différentes de la trick list Big Air (voir annexe) à l'organisateur avant la date défini dans le tableau ci-dessous. Les vidéos seront jugés par les juges désignés par la FFVoile pour arbitrer chaque étape.

	Étape	Date limite d'envoi des vidéos	Contact d'envoi
1	KSL / Lord of Tram 18 avril au 19 mai – Barcarès / Leucate	Date / 15 mars 2025	kite@ffvoile.fr
2	DFC / du 6 juin au 30 juin - Dunkerque		
3	HKA / Le Spot – Hyères, 5 au 29 septembre - L'Almanarre	Date / 01 août 2025	kite@ffvoile.fr
4	Pôle Nautique de La Hague, 7 novembre au 8 décembre		

Une première sélection vidéo sera faite pour les étapes 1 et 2 pour l'attribution des places. Les 10 premiers du classement provisoire après 2 étapes seront qualifiés pour les dernières étapes, les 10 suivants sur qualification vidéo.

Étape 1 et 2 /

Le nombre de Femme est limité à 24, soit 20 places attribuées selon le niveau de pratique sur sélection vidéo et sur 4 invitations du club.

Étape 3 et 4 /

Le nombre d'Homme est limité à 24, soit 20 places attribuées selon le niveau de pratique : 10 sur le classement provisoire et 10 sur sélection vidéo et 4 sur invitations du club.

- 5.4. Les concurrents peuvent s'inscrire et payer en ligne sur le mini-site de l'épreuve : [Big Air - Informations sur l'épreuve](#)

- 5.5. Jauge matérielle : pas de limitation de la jauge matérielle. Seuls les concurrents équipés d'ailes de kites peuvent concourir. Les planches équipés d'un foil et les planches directionnelles sont interdites sur ces épreuves.

6. LANCEMENT D'UNE ETAPE

Pour chaque période possible de la « waiting period » :

- 1^{ère} alerte : à j-4 avant minuit, les coureurs sélectionnés seront contactés par mail et réseaux sociaux.
- 2^{ème} alerte : à j-2 avant minuit, confirmation ou report.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

KITEBOARD BIG AIR

7. DROITS A PAYER

Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription à J-10	Droits d'inscription jusqu'au J-2
Frais d'inscriptions à une étape	90€	130€

7.1. Si l'étape n'est pas lancée, les frais d'inscriptions seront remboursés.

7.2. 50% des droits d'inscription peuvent être remboursés sur présentation d'un certificat médical décrivant une raison valable empêchant la participation du compétiteur.

8. PUBLICITE

8.1. [DP] [NP] Les concurrents pourront être tenu d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice selon les modalités qui seront indiquées au moment de l'inscription.

8.2. [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

9. CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

9.1. Les concurrents peuvent être contrôlés à tout moment.

9.2. L'équipement de sécurité décrit en AC 8.5 peut être contrôlé ou mesuré.

9.3. [DP] Les concurrents doivent également respecter la RCV 78.1.

9.4. [DP] **Équipements de sécurité** : Les équipements suivants sont obligatoires à tout moment sur l'eau :

- Les combinaisons isothermiques dans une eau à 18° ou moins
- Le gilet de protection et d'aide à la flottabilité 50N conforme à la division 240 si absence de combinaison, ou une veste de protection conforme à la division 240.
- Un déclencheur et un libérateur fonctionnels, conformes aux recommandations FFVoile actuelles.
- Un dispositif coupe-ligne.
- Le port du casque est obligatoire pour l'ensemble des concurrents.

A terre, il est demandé aux compétiteurs de positionner leurs planches avec les ailerons dirigés vers le sol, afin d'éviter tout accident. Le comité de course ou le comité technique ou le jury pourront réclamer contre tout concurrent ne respectant pas ces règles. Après décision du jury, le concurrent pourra recevoir une pénalité qui pourra être une DSQ à la course la plus proche de l'infraction.

10. VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT[DP]

Les vêtements et l'équipement d'un concurrent ne doivent pas respecter la règle des RCV 50.1(a) et (b).

11. LIEU

Le plan du lieu de l'épreuve ainsi que l'emplacement des zones de course est défini par étape

- L'Annexe AC 1 : étape 1
- L'Annexe AC 2 : étape 2
- L'Annexe AC 3 : étape 3
- L'Annexe AC 3 : étape 4

CHAMPIONNAT DE FRANCE

KITEBOARD BIG AIR

12. CLASSEMENT

12.1. Pour chaque étape :

Le format de course par principe sera une **dingle** afin que chaque rider puisse avoir une seconde chance de qualification pour le tour suivant. Dans le cas où la fenêtre de vent est réduite une simple élimination suivie d'une potentielle double pourra être proposée. Le tableau sera constitué de groupes de riders de 2 ou 4. Ce nombre pourra être modifié au regard du contexte particulier de la compétition. En cas de non-finalisation du tableau d'élimination, le classement général de l'épreuve se fera en prenant en compte le score de chaque rider à la fin du round réalisé. Le classement sera établi dans l'ordre du score du plus haut au plus bas. Dans le cas où juste le round 1 et 2 sont courus :

- Les coureurs vainqueurs du round 1 seront classés entre la 1^{ère} et 4^{ème} place en fonction de leur score du plus haut au plus bas sur le round 1.
- Les vainqueurs du round 2 seront classés entre la 5^{ème} et 8^{ème} place en fonction de leur score du plus haut au plus bas sur le round 2.
- La suite du classement de la 5^{ème} place au dernier concurrent se fera dans l'ordre du score du round 1 du plus haut au plus bas.

En vue du nombre d'inscrit le comité d'organisation se laisse le droit de modifier le format du tableau. Il sera alors annoncé lors du premier skipper meeting et confirmé par avenant aux IC.

12.2. Pour le championnat de France :

Chaque étape comptant pour une course. Le système de point à minima sera mis en place. Sur chaque étape, le premier marque un point, le deuxième 2 points, jusqu'au dernier classé.

Si 4 étapes et plus sont courues, le plus mauvais score pourra être retiré.

Un concurrent absent à une étape sera classé DNS à l'étape, son score sera le nombre total d'inscrit au championnat de France Big Air de sa catégorie, majoré d'un point.

La validation d'une étape est nécessaire pour valider le championnat de France.

13. EMPLACEMENTS

[DP] [NP] Les concurrents doivent rester dans la zone qui leur a été attribuée pendant qu'ils sont sur le village de l'événement.

14. PROTECTION DES DONNÉES

14.1. Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

14.2. Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ses sponsors, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

KITEBOARD BIG AIR

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

15. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du kiteboard, la mauvaise navigation d'autres kiteboards, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

16. PRIX

Les prix seront distribués comme suit : Les titres de « champion.ne de France » seront décernés sous réserve du minima d'inscrits(es) défini ci-dessous. La liste des titres attribués sera affichée aux panneaux officiels à la clôture des inscriptions et avant la publication des premiers résultats. Les titres seront décernés sous réserve du minima d'inscrits(es) défini ci-dessous.

Épreuve	Minima	
	Femme	Homme
Kiteboard Big Air	6	12

- 16.1. Si les minima ne sont pas atteints, les titres ne seront pas attribués et l'épreuve sera automatiquement requalifiée en Criterium National de Grade 4 sans délivrance de titre.
- 16.2. Les trois premiers équipages de chaque catégorie validée recevront respectivement les médailles d'Or, d'Argent et de Bronze.
- 16.3. Les différents titres ne pourront pas être décernés aux concurrent.es de ou des délégations étrangères invité(e)s par la fédération sur ce championnat. Toutefois, si un(e) concurrent.e étranger.ère était classé(e) dans les trois premier(e)s des différents classements généraux de l'épreuve, un podium spécifique à ces classements sera organisé.

17. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Étape 1 : Kitesurf Leucate - contact.kitesurfleucate@gmail.com / 06.19.95.98.02.

Étape 2 : Dunkerque Flysurfing Club - dfc.kite@gmail.com / 06.85.69.41.87.

Étape 3 : Le Spot - contact@kitesurf-var.com / 06.16.18.49.91.

Étape 4 : Pôle Nautique de la Hague - contact@polenautiquehague.com / 02.33.03.30.52

CHAMPIONNAT DE FRANCE

KITEBOARD BIG AIR

ANNEXE PRESCRIPTIONS FEDERALES

FFVoile Prescriptions to RRS 2021-2024 translated for non-francophone competitors

FFVoile Prescription to **RRS 25.1** (*Notice of race, sailing instructions and signals*):

For events graded 4 and 5, standard notices of race and sailing instructions including the specificities of the event shall be used. Events graded 4 may have dispensation for such requirement, after receipt of FFVoile approval, received before the notice of race has been published.

For events graded 5, posting of sailing instructions will be considered as meeting the requirements of RRS 25.1 application.

(*) FFVoile Prescription to **RRS 64.4** (*Decisions on protests concerning class rules*):

The protest committee may ask the parties to the protest, prior to checking procedures, a deposit covering the cost of checking arising from a protest concerning class rules.

(*) FFVoile Prescription to **RRS 67** (*Damages*):

Any question or request related to damages arising from an incident occurred while a boat was bound by the Racing Rules of Sailing depends on the appropriate courts and cannot be examined and dealt by a protest committee.

A boat that retires from a race or accepts a penalty does not, by that such action, admit liability for damages.

(*) FFVoile Prescription to **RRS 70. 5** (*Appeals and requests to a national authority*):

The denial of the right of appeal is subject to the written approval of the Fédération Française de Voile, received before publishing the notice of race. This approval shall be posted on the official notice board during the event.

(*) FFVoile Prescription to **RRS 76.1** (*Exclusion of boats or competitors*)

An organizing authority or race committee shall not reject or cancel the entry of a boat or exclude a competitor eligible under the notice of race and sailing instructions for an arbitrary reason.

(*) FFVoile Prescription to **RRS 78.1** (*Compliance with class rules; certificates*):

The boat's owner or other person in charge shall, under his sole responsibility, make sure moreover that his boat complies with the equipment and security rules required by the laws, by-laws, and regulations of the Administration.

(*) FFVoile Prescription to **RRS 86.3** (*Changes to the racing rules*):

An organizing authority wishing to change a rule listed in RRS 86.1(a) in order to develop or test new rules shall first submit the changes to the FFVoile, in order to obtain its written approval and shall report the results to FFVoile after the event. Such approval shall be mentioned in the notice of race and in the sailing instructions and shall be posted on the official notice board during the event.

(*) FFVoile Prescription to **RRS 88.2** (*Changes to prescriptions*):

Prescriptions of the FFVoile shall not be changed in the notice of race and sailing instructions, except for events for which an international jury has been appointed.

In such case, the prescriptions marked with an asterisk (*) shall not be changed in the notice of race and sailing instructions.

(The official translation of the prescriptions, downloadable on the FFVoile website www.ffvoile.fr, shall be the only translation used to comply with RRS 90.2(b)).

(*) FFVoile Prescription to **RRS 91(b)** (*Protest committee*):

The appointment of an international jury meeting the requirements of Appendix N is subject to prior written approval of the Fédération Française de Voile. Such approval shall be posted on the official notice board during the event.

FFVoile Prescription to **APPENDIX R** (*Procedures for appeals and requests*):

Appeals shall be sent to the head-office of Fédération Française de Voile, 17 rue Henri Bocquillon, 75015 Paris – email: jury.appel@ffvoile.fr, using preferably the appeal form downloadable on the website of Fédération Française de Voile: <http://espaces.ffvoile.fr/media/127235/formulaire-dappel.pdf>

CHAMPIONNAT DE FRANCE

KITEBOARD BIG AIR

Annexe 1

Trick list Big Air

BIG AIR TWIN TIP TRICKLIST

TRICK NAME	ABBREVIATION	TRICK NAME	ABBREVIATION
Sent Jump	SJ	Kite Loop (1,2,3)	KL
Kung Fu	KF	Kite Loop Back Roll (1,2,3...)	KLBR
Deadman	DM	Kite Loop Front Roll (1,2,3...)	KLFR
Deadman Front Roll	DMFR	Kite Loop One Foot (1,2)	KLOF
Deadman Back Roll	DMBR	Kite Loop Back Roll One Foot (1,2,3...)	KLBRFO
One Foot	OF	Kite Loop Front Roll One Foot (1,2,3...)	KLFRFO
Back Rolls (1,2,3,4...)	BR	Kite Loop Board Off (1,2)	KLBO
Front Rolls (1,2,3,4...)	FR	Kite Loop Back Roll Board Off (1,2,3...)	KLBRBO
Back Rolls One Foot (1,2,3,4...)	BROF	Kite Loop Front Roll Board Off (1,2,3...)	KLFRBO
Front Rolls One Foot (1,2,3,4...)	FROF	Kite Loop Tic Tac (1,2,3...)	KLTT
Board Off	BO	Kite Loop Back Roll Tic Tac (1,2,3...)	KLBRTT
Back Roll Board Off (1,2,3,4...)	BRBO	Kite Loop Front Roll Tic Tac (1,2,3...)	KLFRTT
Front Roll Board Off (1,2,3...)	FRBO	Kite Loop Flip (1,2,3...)	KLFL
Board Pass (1,2,3...)	BP	Kite Loop Back Roll Flip (1,2,3...)	KLBRFL
Back Roll Board Pass	BRBP	Kite Loop Front Roll Flip (1,2,3...)	KLFRFL
Front Roll Board Pass	FRBP	Kite Loop Innovation	KLI
Tic Tacs (1,2,3...)	TT	Contra Loop (1,2)	CL
Tic Tac Flip (1,2,3...)	TTFL	Contra Loop Back Roll (1,2,3...)	CLBR
Back Roll Tic Tac (1,2,3...)	BRTT	Contra Loop Front Roll (1,2,3...)	CLFR
Back Roll Tic Tac Flip (1,2,3...)	BRTTFL	Contra Loop One Foot (1,2)	CLOF
Front Roll Tic Tac (1,2,3...)	FRTT	Contra Loop Back Roll One Foot (1,2,3...)	CLBRFO
Front Roll Tic Tac Flip (1,2,3...)	FRTTFL	Contra Loop Front Roll One Foot (1,2,3...)	CLFRFO
Flips (1,2,3...)	FL	Contra Loop Board Off (1,2)	CLBO
Back Roll Flip (1,2,3...)	BRFL	Contra Loop Back Roll Board Off (1,2,3...)	CLBRBO
Front Roll Flip (1,2,3...)	FRFL	Contra Loop Front Roll Board Off (1,2,3...)	CLFRBO
Kite Loop Double Half Cab	KL2HC	Contra Loop Tic Tac (1,2,3...)	CLTT
Kite Loop Frontside Pass (3,5,7...)	KLFS	Contra Loop Back Roll Tic Tac (1,2,3...)	CLBRTT
Kite Loop Backside Pass (3,5,7...)	KLBS	Contra Loop Front Roll Tic Tac (1,2,3...)	CLFRTT
Kite Loop Back Roll Frontside Pass (3,5,7...)	KLBRFS	Contra Loop Flip (1,2,3...)	CLFL
Kite Loop Kgb	KLKGB	Contra Loop Back Roll Flip (1,2,3...)	CLBRFL
Kite Loop Slim Chance	KLSC	Contra Loop Front Roll Flip (1,2,3...)	CLFRFL
Kite Loop Front Blind Mobe	KLFBM	Contra Loop Innovation	CLI
Kite Loop Double Half Cab Mobe (1,2...)	KL2HCM	S Loop	SL
Sent Pass (1,2,3...)	SP	S Loop Front Roll (1,2,3...)	SLFR
Back Roll Sent Pass (1,2,3...)	BRSP	S Loop Back Roll (1,2,3...)	SLBR
Front Roll Sent Pass (1,2,3...)	FRSP	S Loop Board Off	SLBO
		S Loop Tic Tac	SLTT
		S Loop Flip	SLFL
		S Loop Back Roll Board Off (1,2,3...)	SLBRBO
		S Loop Front Roll Board Off (1,2,3...)	SLFRBO
		S Loop Back Roll Flip (1,2,3...)	SLBRFL
		S Loop Front Roll Flip (1,2,3...)	SLFRFL
		S Loop Back Roll Tic Tac (1,2,3...)	SLBRTT
		S Loop Front Roll Tic Tac (1,2,3...)	SLFRTT
		S Loop Innovation	SLI
		Snake Loop	SNL
		Innovation 1	INNO1
		Innovation 2	INNO2
		Innovation 3	INNO3

* (1,2,3...) is for loops and/or rotations